

## SOUS-COMMISSION DES STRUCTURES ET DE LA STRATEGIE

### Compte rendu de réunion

Lundi 11 septembre 2017

#### Membres de la commission présents :

P<sup>f</sup> Paul LEGMANN, président CSS  
P<sup>f</sup> Francis BONNET  
P<sup>f</sup> Gérard CHÉRON  
P<sup>f</sup> Jean-Marc TRÉLUYER  
D<sup>r</sup> Anne-Reine BUISINE  
D<sup>r</sup> Antoine PELHUCHE

#### DOMU :

Bénédicte BALOCHE  
Isabelle BILGER  
Delphine DUBARRY  
Isabelle PLANTEC  
D<sup>r</sup> Dominique BRUN-NEY

#### **1- Rappel des points « structures » inscrits à l'ordre du jour de la CME du 12 septembre 2017 pour avis et faisant suite aux auditions des GH concernés en commission des structures et de la stratégie le 19 juin 2017**

- La demande du groupe hospitalier HUEP de création d'un pôle « mère-enfant » par fusion des pôles « périnatalité » et « gynécologie-obstétrique - médecine de la reproduction » ;
- la demande du groupe hospitalier (GH) HUPS de création d'un nouveau pôle : « santé publique et appui à la recherche clinique » ;
- la demande des groupes hospitaliers HUP0 et hôpital universitaire Necker-Enfants malades de création d'une fédération supra-GH dite « fédération médico-chirurgicale bi-site de cardiologie congénitale adolescent-adulte » ; il s'agit de la 1<sup>ère</sup> demande de fédération supra-GH depuis la mise à jour du règlement intérieur de l'AP-HP (annexe 17 en particulier).

Par ailleurs, il est prévu une information sur la demande du GH HUPS de création d'une fédération intra-GH dite « plate-forme d'expertise maladies rares Paris-Sud » ; il s'agit de la 1<sup>ère</sup> demande de fédération intra-GH depuis la mise à jour du règlement intérieur de l'AP-HP (annexe 17 en particulier).

#### **2 Audition du GH HUEP qui demande la création d'une fédération intra-GH d'anesthésie-réanimation composée du service d'anesthésie réanimation de l'hôpital Tenon (pôle TVAR) et du service d'anesthésie réanimation de l'hôpital Saint-Antoine (pôle digestif)**

⇒ Le projet de fédération intra-GH est présenté par le P<sup>f</sup> Francis BONNET.

La demande de création de fédération intra-GH repose sur les dispositions du nouveau règlement intérieur de l'AP-HP, elle fait suite à l'audition de la collégiale d'anesthésie-réanimation en commission des structures et de la stratégie en 2016.

Au sein du GH HUEP, il existe trois services d'anesthésie-réanimation rattachés à trois pôles différents :

- pôle TVAR (pathologies respiratoires et voix aériennes) ;
- pôle digestif ;
- pôle pathologie de l'enfant et de l'adolescent.

À ce stade, le service d'anesthésie –réanimation de l'hôpital Armand-Trousseau n'est pas concerné par le projet de fédération du fait de sa spécificité pédiatrique. De même, le service de réanimation du pôle TVAR n'est pas concerné par la fédération, il y sera cependant associé.

L'objectif de la fédération est :

- de créer une nouvelle dynamique intra-pôle ;
- de promouvoir les projets concernant les grandes orientations de la spécialité (développement de l'ambulatoire...);
- d'afficher une « masse critique » de 40-45 anesthésistes comme dans la plupart des sites d'anesthésie à l'AP-HP ;
- de permettre des recrutements homogènes entre les deux services ; les demandes de postes feront l'objet d'un interclassement et seront portées par la fédération ;
- d'améliorer l'attractivité et la fidélisation des praticiens en leur offrant des terrains de formation et de compétence élargis puisque les deux services sont rattachés à des pôles répondant à une logique d'organe différents ;
- de mieux répondre aux projets professionnels des praticiens en matière de formation et expertise ;
- de veiller à la promotion du développement professionnel continu des médecins de la fédération ;
- d'encourager les projets de recherche clinique et universitaires dans le cadre d'une commission pédagogique de fédération.

Un parcours de formation pour les internes sera proposé entre les deux services : participation à des staffs communs, visioconférence, etc.

Les praticiens auront la possibilité de travailler sur les deux sites, permettant ainsi de coordonner et optimiser les échanges entre les deux équipes.

La gouvernance de la fédération sera assurée par un conseil de gestion qui se réunira tous les deux mois. Sa composition sera la suivante :

- le coordonnateur médical ;
- les deux chefs de service ;
- un représentant élu des PH pour chaque service ;
- un représentant des CCA de chaque service ;
- un cadre de santé de chaque service ;
- toute autre personne invitée.

Le P<sup>r</sup> BONNET est le coordonnateur médical candidat.

L'éventualité d'une fédération supra-GH d'anesthésie-réanimation avec le GH Pitié-Salpêtrière n'est pas prévue à ce stade.

Pour le D<sup>r</sup> Dominique BRUN-NEY, le projet de fédération repose sur un projet médical cohérent, il répond aux orientations de la discipline médicale.

Les membres de la commission des structures et de la stratégie émettent un avis favorable à la demande du groupe hospitalier.

**3 Information sur les demandes de modification de structures internes présentées par les GH Saint-Louis / Lariboisière et Hôpitaux universitaires Paris Centre :**

⇒ avis favorable, sans observation.

**Prochaine réunion de la sous-commission des structures et de la stratégie :**

**lundi 6 novembre, à 17 heures (salle 119, 1<sup>er</sup> étage avenue Victoria)**